

*FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

AFER ACTIONS MONDE

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**

Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Afer Actions Monde.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
C/D	FR0010094839	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	500 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum
D	FR001400L0L7	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	Dernière VL connue de la part C/D (FR0010094839) à la date de création de la part D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie souscrits par AFER Europe auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum

Afer Génération Actions Monde	FR001400RXV1	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	100 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie AFER GENERATION souscrits auprès du Groupe Abeille Assurances	Pas de minimum	Pas de minimum
-------------------------------	--------------	-----------------------------------	-----------------------------------	------	-----------	--	----------------	----------------

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est, grâce à une gestion orientée sur le marché des actions internationales, d'offrir aux porteurs une valorisation de leurs placements compatible avec un horizon d'investissement supérieur à 5 ans et de surperformer l'indice suivant : MSCI All Country World Index.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice MSCI All Country World Index (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Cet indice regroupe plus de 2400 valeurs cotées dans 46 pays dont 23 pays développés et 23 pays émergents. Il est libellé en euros. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI All Country World Index est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.msci.com

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

Pour parvenir à l'objectif de gestion, le gestionnaire investira sur le marché des actions internationales en effectuant une allocation géographique dynamique. Il pourra intervenir sur toutes les zones géographiques, notamment sur les pays émergents dans la limite de 40% de l'actif net. L'allocation géographique de référence est définie dans l'indicateur de référence, mais le gestionnaire, afin de parvenir à un résultat supérieur à cet indice, pourra sur ou sous pondérer certaines zones en fonction des perspectives économiques, des marchés et des devises. Aucun secteur économique particulier ne sera privilégié.

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de l'actif net sur le marché des actions internationales à travers des investissements physiques entre 0% et 50% de l'actif net, et à travers des OPC actions, entre 50% et 000% de l'actif net, et/ou via l'utilisation de produits dérivés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant sur le marché des actions internationales est de 90% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les OPC seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

S'agissant des actions, la gestion privilégiera une approche fondamentale de la gestion de portefeuilles reposant sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs tels que : leurs qualités intrinsèques, leur potentiel d'appréciation boursier supérieur à la moyenne des indices grâce à une analyse des sociétés dans lesquelles le Fonds investit et de leur valorisation. Aucune décision d'investissement n'est en effet réalisée sans l'appui de solides arguments de valorisation.

Le portefeuille sera également exposé entre 0% et 40% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et +8.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR.

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP pourra investir en direct dans des actions entre 0% et 50% de l'actif net. Les titres seront libellés en toutes devises.

Le Fonds pourra détenir principalement des titres de sociétés de moyennes ou grandes capitalisations et dans la limite de 10% de l'actif net, des titres de petites capitalisations. Les titres sélectionnés pourront appartenir à tous les secteurs économiques.

Les zones géographiques couvertes sont celles définies par l'indicateur de référence.

L'allocation géographique retenue par le gestionnaire en fonction des analyses économiques, de marchés et de devises, pourra toutefois s'écartez des quotités définies par l'indicateur de référence. Le FCP pourra investir dans la limite de 40% de l'actif net dans des actions issues de pays émergents. En dehors de cette limite, il n'est pas prévu d'allocation minimale ou maximale par zone géographique.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le FCP pourra investir dans des titres de créance et instruments du marché monétaire entre 0% et 40% de l'actif net émis par des émetteurs privés ou par des émetteurs publics. Les titres seront libellés en toutes devises.

Le FCP pourra investir dans la limite de 40% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor
- Obligations callables
- Obligations puttables

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations.

Titres dont la durée de vie restant à courir est supérieure à 6 mois :

Il s'agit des titres de créance (obligations classiques, obligations à taux variables, TCN, titres négociables à moyen terme, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés, obligations indexées sur l'inflation) émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés et pour lesquels il n'est pas défini de critères de duration minimum ou maximum.

Titres dont la durée de vie restant à courir est inférieure ou égale à 6 mois :

Il s'agit des instruments du marché monétaire (bons du trésor, TCN court terme...) émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés.

La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention et la durée maximum pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition. Sont éligibles :

- tous les titres d'états ;
- les titres privés bénéficiant d'une notation minimale de P1 chez Moody's ou de F1/F1+ chez Fitch ou de A1/A1+ chez Standard and Poor's, à condition que l'émission soit supérieure à plus de 300 millions d'euros.

Certains titres ne répondant pas à ces critères pourront être éligibles après validation par le Président du Directoire d'Ofi Invest Asset Management.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra être investi entre 50% et 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)
- Autre

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés. Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes

- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de change :

Etant donné que le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit :

Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discréption unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le portefeuille peut investir sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait des conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Durée de placement recommandée

Cinq (5) ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

15/11/2024 :

Création de la part dénommée « Afer Génération Actions Monde » - Code ISIN : FR001400RXV1.

31/01/2025 :

La société de gestion a décidé de procéder au changement d'affectation du revenu et des plus-values nettes réalisées de la part D – Code ISIN : FR001400L0L7 au profit de capitalisation et/ou distribution au lieu de distribution pure.

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC, Prospectus et Règlement seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : DJ_Reportin-reglementaire_OP-C-FR@ofi-invest.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site Internet www.afer.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité¹ du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation² Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

¹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

² Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs³ :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread⁴ vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁵ :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁶ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement⁷ avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR⁸). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate¹⁰) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit¹¹ se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹² et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁴ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁶ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

⁷ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

⁸ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculatives à haut rendement au niveau mondial.

⁹ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹⁰ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

¹¹ Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

¹² L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

Actions¹³ :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP¹⁴. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

Caractérisée par une trajectoire en deux temps, la période de septembre 2024 à septembre 2025 a d'abord été soumise à d'intenses épisodes de volatilité. Deux chocs distincts, dont le premier fut le lancement d'un modèle d'IA (Intelligence Artificielle) par une start-up chinoise le 27 janvier 2025 ont secoué le marché. Le second choc, de nature politique et économique, a été le "Liberation Day" proclamé par l'administration Trump le 2 avril 2025. Cette offensive protectionniste s'est traduite par une escalade tarifaire d'une ampleur sans précédent. La réaction des marchés a été brutale, avec une chute de près de 12% du S&P 500 en une semaine, les investisseurs anticipant une guerre commerciale mondiale et une récession. Les recettes tarifaires ont atteint des niveaux records, mais contrairement aux épisodes précédents. Cependant, un retournement de tendance spectaculaire s'est opéré à partir de la seconde moitié d'avril, initiant une forte hausse jusqu'à la fin septembre 2025.

Face à ces événements, les banques centrales ont adopté des stratégies divergentes. La Réserve Fédérale, confrontée à une inflation tenace et à un début de dégradation du marché du travail (taux de chômage remontant à 4,3% en août), a maintenu une posture restrictive jusqu'en septembre 2025, où elle a finalement procédé à une première baisse de taux de 25 points de base pour contrer les risques de ralentissement. À l'opposé, la Banque Centrale Européenne avait déjà mené un cycle d'assouplissement agressif avec huit baisses de taux, ramenant son taux directeur à 2,0% avant de marquer une pause en septembre.

Cette politique monétaire accommodante a soutenu l'économie du Vieux Continent et a favorisé les marchés actions européens. L'annonce d'un changement majeur de la politique fiscale allemande fut aussi un fort soutien pour le marché européen. Les marchés américains ont montré une résilience remarquable. Porté par l'enthousiasme pour les valeurs liées à l'IA mais aussi par la bonne tenue des banques et de certains titres industriels, le S&P 500 a terminé la période en forte hausse effaçant les turbulences du début d'année 2025.

Pendant la période, le portefeuille affiche une performance absolue positive bien qu'inférieure à celle de son indice de référence. Les expositions aux marchés émergents, aux actions américaines et aux actions japonaises ont eu une contribution relative positive. A fin septembre le Fonds est légèrement sous-pondéré sur le marché américain et les marchés émergents, en ligne sur le Japon et légèrement surpondéré sur l'Europe. Les allocations sont régulièrement revues.

¹³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹⁴ Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance du FCP s'élève à 8,83% pour la part C/D et la part D contre 11,38% pour son indice de référence : MSCI All Country World Index.

Entre le 15/11/2024 et le 30/09/2025, la performance de la part Afer Génération Actions Monde s'élève à 4,98% contre 6,18% pour son indice de référence : MSCI All Country World Index.

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER ACTIONS MONDE PART AFER GENERATION ACTIONS MONDE	FR001400RXV1	15/11/2024	30/09/2025	4,98%	6,18%	100,00 €	104,98 €
AFER ACTIONS MONDE PART C/D	FR0010094839	30/09/2024	30/09/2025	8,83%	11,38%	1 677,55 €	1 825,62 €
AFER ACTIONS MONDE PART D	FR001400L0L7	30/09/2024	30/09/2025	8,83%	11,38%	1 673,15 €	1 807,65 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)					
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONNS	CESSIONS
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	230 096 681,34	258 331 384,98
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	31 005 499,85	8 534 128,86
AFER ACTIONS MONDE	OPC	LU1681048804	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV S AND P 500 ETF	22 388 320,43	4 505 183,54
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	US67066G1040	NVIDIA CORP	13 134 472,00	14 694 116,24
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR0011586551	OFI INVEST GRANDES MARQUES I	13 019 960,13	
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	12 302 374,81	
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	US02079K3059	ALPHABET INC	11 677 655,84	9 719 594,08
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	US0378331005	APPLE INC	11 022 082,25	4 806 889,41
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	IE00B8KQN827	EATON CORP	11 003 385,09	2 725 968,36
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	US0404132054	ARISTA NETWORKS INC	10 586 590,31	6 866 568,73

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 30/09/2025
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- Crédit : Pas de position au 30/09/2025
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- Futures : **20 072 872 euros**
- Options : Pas de position au 30/09/2025

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, Afer Actions Monde n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(*) Effectif présent au 31 décembre 2024)

(**) Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Afer Actions Monde n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Afer Actions Monde ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Afer Actions Monde

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
OFI Invest Asset Management

127-129, quai du Président Roosevelt
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Afer Actions Monde

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
OFI Invest Asset Management

127-129, quai du Président Roosevelt
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP Afer Actions Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Afer Actions Monde constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 janvier 2026

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Atsou DOH

Atsou DOH

Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	1 815 338 093,12	1 592 492 056,53
Actions et valeurs assimilées (A)	868 344 648,45	764 356 267,77
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	868 344 648,45	764 356 267,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	946 715 380,84	828 135 788,76
OPCVM	946 715 380,84	828 135 788,76
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	278 063,83	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 815 338 093,12	1 592 492 056,53
Créances et comptes d'ajustement actifs	7 761 055,68	307 057,74
Comptes financiers	21 126 531,91	15 627 036,51
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	28 887 587,59	15 934 094,25
Total Actif I+II	1 844 225 680,71	1 608 426 150,78

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	1 688 353 258,53	1 021 765 842,49
Report à nouveau sur revenu net	31,33	5 462 914,64
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 041 600,79	265 892 970,63
Résultat net de l'exercice	148 689 672,60	314 441 218,02
Capitaux propres	1 838 084 563,25	1 607 562 945,78
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 838 084 563,25	1 607 562 945,78
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	278 063,83	-
Emprunts (C)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	278 063,83	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 862 745,10	850 980,87
Concours bancaires	1 000 308,53	12 224,13
Sous-total autres passifs IV	5 863 053,63	863 205,00
Total Passifs : I+II+III+IV	1 844 225 680,71	1 608 426 150,78

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	12 431 343,06	12 371 982,75
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	498 379,22	614 910,55
Sous-total Produits sur opérations financières	12 929 722,28	12 986 893,30
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-13 778,34	-49 231,51
Sous-total Charges sur opérations financières	-13 778,34	-49 231,51
Total Revenus financiers nets (A)	12 915 943,94	12 937 661,79
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-9 768 394,59	-8 290 572,09
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-9 768 394,59	-8 290 572,09
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	3 147 549,35	4 647 089,70
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	21 056,35	41 357,47
Sous-total Revenus nets I = C+D	3 168 605,70	4 688 447,17

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	75 118 582,13	111 369 847,50
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 073 159,57	-1 134 727,77
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	74 045 422,56	110 235 119,73
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	821 069,83	40 141,81
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	74 866 492,39	110 275 261,54
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	65 145 643,89	200 959 110,58
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-69 605,49	-105 610,64
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	65 076 038,40	200 853 499,94
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	5 718 624,65	-851 603,33
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	70 794 663,05	200 001 896,61
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-46 320,24	-474 236,27
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-93 768,30	-50 151,03
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-140 088,54	-524 387,30
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	148 689 672,60	314 441 218,02

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Pour parvenir à l'objectif de gestion, le gestionnaire investira sur le marché des actions internationales en effectuant une allocation géographique dynamique. Il pourra intervenir sur toutes les zones géographiques, notamment sur les pays émergents dans la limite de 40% de l'actif net. L'allocation géographique de référence est définie dans l'indicateur de référence, mais le gestionnaire, afin de parvenir à un résultat supérieur à cet indice, pourra sur ou sous pondérer certaines zones en fonction des perspectives économiques, des marchés et des devises. Aucun secteur économique particulier ne sera privilégié.

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de l'actif net sur le marché des actions internationales à travers des investissements physiques entre 0% et 50% de l'actif net, et à travers des OPC actions, entre 50% et 100% de l'actif net, et/ou via l'utilisation de produits dérivés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant sur le marché des actions internationales est de 90% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les OPC seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

S'agissant des actions, la gestion privilégiera une approche fondamentale de la gestion de portefeuilles reposant sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs tels que : leurs qualités intrinsèques, leur potentiel d'appréciation boursier supérieur à la moyenne des indices grâce à une analyse des sociétés dans lesquelles le Fonds investit et de leur valorisation. Aucune décision d'investissement n'est en effet réalisée sans l'appui de solides arguments de valorisation.

Le portefeuille sera également exposé entre 0% et 40% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et +8.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR.

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net					
en EUR	1 838 084 563,25	1 607 562 945,78	1 307 614 094,39	1 122 764 105,85	1 166 537 071,37
Nombre de titres					
Catégorie de parts C/D	989 611,9648	945 168,1196	967 960,1196	922 829,6196	883 328,7351
Catégorie de parts D	13 081,0000	13 142,0000	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE	74 087,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	1 825,62	1 677,55	1 350,89	1 216,65	1 320,61
Catégorie de parts D en EUR	1 807,65	1 673,15 ⁽¹⁾	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE en EUR	104,98 ⁽³⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	9,21	3,81 ⁽²⁾	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	0,47	6,66	6,68	6,27
Catégorie de parts D en EUR	3,52	4,61	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	0,65	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	77,54	407,03	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-0,42	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE en EUR	4,58	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 1 462,32.

(2) La distribution unitaire a été modifiée de € 83,43 à € 3,81 post émission du rapport du commissaire aux comptes.

(3) La catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE a été créée le 15/11/2024 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles
Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché

quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à

- 0,80% TTC pour les catégories de parts C et C/D
- 0,40% TTC pour la catégorie de part AFER GENERATION ACTIONS MONDE

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de part C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part AFER GENERATION ACTIONS MONDE :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de part C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part AFER GENERATION ACTIONS MONDE :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 607 562 945,78	1 307 614 094,39
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	200 961 484,67	117 167 364,30
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-112 539 816,77	-129 483 818,39
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 147 549,35	4 647 089,70
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	74 045 422,56	110 235 119,73
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	65 076 038,40	200 853 499,94
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-28 972,20	-2 946 016,59
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-46 320,24	-474 236,27
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-93 768,30	-50 151,03
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 838 084 563,25	1 607 562 945,78

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C/D		
Parts émises	109 635,0000	
Parts rachetées	65 191,1548	
Catégorie de parts D		
Parts émises	917,0000	
Parts rachetées	978,0000	
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE		
Parts émises	75 232,0000 ⁽⁴⁾	
Parts rachetées	1 145,0000	

(4) La catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE a été créée le 15/11/2024.

Commissions

Catégorie de parts C/D		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	
Catégorie de parts D		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0010094839 - AFER ACTIONS MONDE C/D

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

FR001400LOL7 - AFER ACTIONS MONDE D

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

FR001400RXV1 - AFER ACTIONS MONDE AFER GENERATION ACTIONS MONDE

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	États-Unis +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	868 345	615 006	85 933	43 666	40 811	82 929
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-20 073	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	848 272	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité < 1 an	Décomposition par niveau de deltas < 0,6	Décomposition par niveau de deltas 0,6 < X < 1
	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 127	-	-	-	21 127
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 000	-	-	-	-1 000
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	-	-	-	20 126
Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers		0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-
					>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 127	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 000	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	20 126	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD +/-	GBP +/-	CHF +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	644 579	1 785	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	7 761	-	-	-
Comptes financiers	19 091	1 986	40	10
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-3 833	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	667 597	3 771	40	10

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net			
	-	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	1 195	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	1 195	
Newedge	1 195	
Comptes financiers	21 127	
<i>Société Générale</i>	21 127	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		1 000
<i>Société Générale</i>		1 000

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion					
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	348 836
LU1437017350	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV - AMUNDI CORE MSCI EMRG MKT <i>AMUNDI AM</i>	Luxembourg	Actions	EUR	188 666
LU1681048804	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV S AND P 500 SWAP <i>AMUNDI AM</i>	Luxembourg	Actions	EUR	166 970
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	104 789
FR0011586551	OFI INVEST GRANDES MARQUES I <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	38 793
IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF <i>BLACKROCK LUX</i>	Irlande	Actions	EUR	32 226
LU1602144906	AMUNDI INDEX SOLU SICAV AM I MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI PBA <i>AMUNDI AM</i>	Luxembourg	Actions	EUR	28 163
LU1244894827	EDMOND DE ROTHSCHILD FUND SICAV BIG DATA <i>EDMOND DE ROTHSCHILD AM</i>	Luxembourg	Actions	EUR	10 338
FR0007478052	OFI INVEST ASIE <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	9 365
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	8 889
FR0010838607	OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR	6 562
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR <i>OFI INVEST LUX</i>	Luxembourg	Actions	EUR	3 118
Total					946 715

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2025
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 195 222,37
Vente à règlement différé	6 356 033,08
Coupons à recevoir	209 800,23
Total créances	7 761 055,68
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-906 714,70
Provision pour frais de gestion variables à payer	-95 114,00
Provision commission de mouvement	-27 641,64
Achat à règlement différé	-3 833 274,76
Total dettes	-4 862 745,10
Total	2 898 310,58

Frais de gestion

Catégorie de parts C/D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04 ⁽⁵⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(5) La catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE ayant été créée le 15/11/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	42 394,00	73,55	3 118 078,70
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	439 113,00	794,41	348 835 758,33
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	22 223,00	400,01	8 889 422,23
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	4 353,00	24 072,90	104 789 333,70
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	27 944,00	335,15	9 365 431,60
FR0010838607	OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	250,00	26 246,62	6 561 655,00
FR0011586551	OFI INVEST GRANDES MARQUES I	11 732,00	3 306,63	38 793 383,16
<i>Sous-total</i>				520 353 062,72

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts C/D		
Revenus nets	3 078 301,31	4 627 824,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-442 294,49
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 078 301,31	4 185 529,89
Report à nouveau	-	5 462 914,64
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 078 301,31	9 648 444,53
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 078 301,31	9 648 444,53
Total	3 078 301,31	9 648 444,53

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	0,47
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	989 611,9648	945 168,1196
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
Catégorie de parts D		
Revenus nets	40 790,10	60 622,79⁽⁶⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-46 320,24	-31 941,78
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-5 530,14	28 681,01
Report à nouveau	31,33	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-5 498,81	28 681,01
Affectation :		
Distribution	-	28 649,56
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	31,45
Capitalisation	-5 498,81	-
Total	-5 498,81	28 681,01
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	3,52	2,43
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	13 081,0000	13 142,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	2,18
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE		
Revenus nets	49 514,29⁽⁷⁾	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	49 514,29	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	49 514,29	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	49 514,29	-
Total	49 514,29	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	74 087,0000	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

(6) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

(7) La catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE a été créée le 15/11/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts C/D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	73 665 253,16	109 178 652,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	73 665 253,16	109 178 652,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	265 892 970,63
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	73 665 253,16	375 071 623,09
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	73 665 253,16	375 071 623,09
Total	73 665 253,16	375 071 623,09
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	989 611,9648	945 168,1196
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	911 287,11	1 096 609,08⁽⁸⁾
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-93 768,30	-50 151,03
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	817 518,81	1 046 458,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 041 600,79	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 859 119,60	1 046 458,05
Affectation :		
Distribution	28 254,96	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 830 864,64	1 046 458,05 ⁽⁹⁾
Capitalisation	-	-
Total	1 859 119,60	1 046 458,05
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	7,05	3,81
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	13 081,0000	13 142,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,16	-
Catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	289 952,12⁽¹⁰⁾	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	289 952,12	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	289 952,12	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	289 952,12	-
Total	289 952,12	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	74 087,0000	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

(8) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

(9) L'affectation a été modifiée post émission du rapport du commissaire aux comptes (avant € 1 046 366,04 en distribution et € 92,01 en report à nouveau).

(10) La catégorie de parts AFER GENERATION ACTIONS MONDE a été créée le 15/11/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
ABBVIE INC	Manufacture	USD	43 131,00	8 499 192,97	0,46
ACCENTURE SHS CLASS A	IT/Communication	USD	24 203,00	5 079 540,26	0,28
ADIDAS NOM	Manufacture	EUR	19 000,00	3 408 600,00	0,19
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	1 100,00	1 501 500,00	0,08
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	19 800,00	3 501 828,00	0,19
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	45 000,00	8 883 000,00	0,48
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	12 500,00	4 467 500,00	0,24
ALPHABET INC	IT/Communication	USD	169 288,00	35 024 606,64	1,91
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	55 000,00	3 712 500,00	0,20
AMERICAN EXPRESS CO	Finance/Assurance	USD	23 499,00	6 642 917,31	0,36
AMERICAN TOWER REDIT	Immobilier	USD	22 528,00	3 687 306,35	0,20
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	65 000,00	3 302 000,00	0,18
APPLE INC	Manufacture	USD	207 506,00	44 967 874,71	2,45
ARISTA NETWORKS INC	Manufacture	USD	40 547,00	5 028 173,08	0,27
ARM HOLDNGS LIMITED ADR	Manufacture	USD	23 378,00	2 815 109,12	0,15
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	16 000,00	13 249 600,00	0,72
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	3 341 000,00	0,18
AT&T INC	IT/Communication	USD	100 093,00	2 405 639,42	0,13
ATLASSIAN CORP	IT/Communication	USD	40 154,00	5 457 526,64	0,30
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	140 000,00	5 689 600,00	0,31
BADGER METER INC	Manufacture	USD	19 793,00	3 008 199,10	0,16
BAKER HUGHES REGISTERED SHS A	Mines	USD	102 474,00	4 248 964,49	0,23
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	225 000,00	3 676 500,00	0,20
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	550 000,00	4 880 700,00	0,27
BANK OF AMERICA CORP	Finance/Assurance	USD	166 605,00	7 315 022,94	0,40
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	30 000,00	3 805 500,00	0,21
BEIERSDORF	Manufacture	EUR	16 000,00	1 424 000,00	0,08
BIOMERIEUX SA	Manufacture	EUR	20 000,00	2 276 000,00	0,12
BLACKROCK INC	Finance/Assurance	USD	6 916,00	6 862 261,21	0,37
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	42 000,00	3 247 860,00	0,18
BROADCOM INC	Manufacture	USD	82 571,00	23 183 828,60	1,26
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	170 000,00	1 520 820,00	0,08
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	Finance/Assurance	USD	45 360,00	8 206 492,60	0,45
CATERPILLAR INC	Manufacture	USD	6 443,00	2 616 406,34	0,14
CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	Tourisme	USD	118 491,00	3 952 053,01	0,22
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	60 000,00	1 832 400,00	0,10
COCA-COLA CO	Manufacture	USD	106 554,00	6 014 179,81	0,33
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	45 000,00	1 444 050,00	0,08
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	35 000,00	3 208 100,00	0,17
COSTCO WHOLESALE	Commerce	USD	6 491,00	5 113 416,45	0,28

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COVESTRO AG	Manufacture	EUR	15 000,00	874 500,00	0,05
CREDIT AGRICOLE SA	Finance/Assurance	EUR	60 000,00	1 003 200,00	0,05
DANONE SA	Manufacture	EUR	35 000,00	2 595 600,00	0,14
DECKERS OUTDOOR	Manufacture	USD	53 448,00	4 611 084,05	0,25
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	50 000,00	1 450 500,00	0,08
DIGITAL REALTY TRUST REIT	Immobilier	USD	49 796,00	7 326 580,83	0,40
DR HORTON INC	Construction	USD	22 419,00	3 233 487,60	0,18
DSM FIRMENICH LTD	Manufacture	EUR	28 000,00	2 030 560,00	0,11
E.ON SE	Energie	EUR	140 000,00	2 242 100,00	0,12
EATON CORP	Manufacture	USD	26 553,00	8 457 412,98	0,46
EDWARDS LIFESCIENCES	Manufacture	USD	87 551,00	5 794 758,53	0,32
ELI LILLY & CO	Manufacture	USD	22 272,00	14 462 583,83	0,79
ENEL SPA	Energie	EUR	300 000,00	2 419 800,00	0,13
ENGIE SA	Energie	EUR	175 000,00	3 194 625,00	0,17
ERSTE GROUP BANK	Finance/Assurance	EUR	13 000,00	1 081 600,00	0,06
EXELON CORP	Energie	USD	191 643,00	7 341 150,15	0,40
FORTIVE CORP - W/I	Manufacture	USD	50 446,00	2 103 276,20	0,11
GILEAD SCIENCES INC	Manufacture	USD	69 591,00	6 574 128,51	0,36
GOLDMAN SACHS GROUP	Finance/Assurance	USD	8 823,00	5 979 741,32	0,33
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	1 900,00	3 957 700,00	0,22
HOME DEPOT INC	Commerce	USD	32 351,00	11 156 001,44	0,61
HUBSPOT INC	IT/Communication	USD	7 609,00	3 029 353,36	0,16
INDITEX	Commerce	EUR	43 000,00	2 019 710,00	0,11
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	95 000,00	3 154 000,00	0,17
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	Manufacture	USD	75 464,00	3 952 386,86	0,22
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	6 175 400,00	0,34
INTUITIVE SURGICAL	Manufacture	USD	20 383,00	7 758 203,48	0,42
JP MORGAN CHASE & CO	Finance/Assurance	USD	61 108,00	16 404 507,61	0,89
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	20 000,00	2 029 000,00	0,11
KEURIG DR PEPPER INC	Manufacture	USD	169 731,00	3 684 968,35	0,20
KION GROUP	Manufacture	EUR	45 000,00	2 585 250,00	0,14
KKR AND CO INC	Finance/Assurance	USD	69 032,00	7 634 645,45	0,42
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	Manufacture	EUR	150 000,00	3 456 000,00	0,19
LEVI STRAUSS AND CO	Manufacture	USD	272 159,00	5 396 855,06	0,29
LINDE PLC	Manufacture	USD	14 180,00	5 732 340,43	0,31
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	4 700,00	2 446 350,00	0,13
MARTIN MARIETTA	Mines	USD	9 716,00	5 211 745,09	0,28
MARVELL TECHNOLOGY INC	Manufacture	USD	90 958,00	6 507 948,14	0,35
MASTERCARD INC SHS A	Finance/Assurance	USD	11 354,00	5 496 398,93	0,30
MERCK AND CO INC	Manufacture	USD	106 780,00	7 627 272,68	0,41
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	9 000,00	985 050,00	0,05
META PLATFORMS INC	IT/Communication	USD	32 674,00	20 421 389,04	1,11
METLIFE INC	Finance/Assurance	USD	53 980,00	3 784 112,85	0,21
MICROSOFT CORP	IT/Communication	USD	110 202,00	48 577 979,49	2,64

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MORGAN STANLEY	Finance/Assurance	USD	40 103,00	5 425 338,62	0,30
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	7 000,00	3 803 800,00	0,21
NESTE CORPORATION	Manufacture	EUR	25 000,00	389 625,00	0,02
NETFLIX INC	IT/Communication	USD	5 911,00	6 031 332,87	0,33
NEXTERA ENERGY INC	Energie	USD	126 429,00	8 122 659,75	0,44
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	400 000,00	1 631 600,00	0,09
NVIDIA CORP	Manufacture	USD	382 327,00	60 710 273,75	3,30
ON HOLDING LTD	Manufacture	USD	55 460,00	1 998 920,00	0,11
ORACLE CORP	IT/Communication	USD	35 310,00	8 451 561,19	0,46
ORANGE	IT/Communication	EUR	270 000,00	3 728 700,00	0,20
PALO ALTO NETWORKS INC	IT/Communication	USD	40 251,00	6 975 241,38	0,38
PHILLIPS 66	Manufacture	USD	34 678,00	4 014 384,31	0,22
PLUXEE NV	Admin. privée	EUR	30 000,00	453 300,00	0,02
PROCTER AND GAMBLE CO	Manufacture	USD	55 739,00	7 288 763,70	0,40
PROGRESSIVE CORP	Finance/Assurance	USD	44 579,00	9 369 177,91	0,51
PROLOGIS REIT	Immobilier	USD	41 328,00	4 027 985,16	0,22
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	70 000,00	4 195 800,00	0,23
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	60 000,00	4 900 800,00	0,27
RALLIANT CORPORATION	Manufacture	USD	16 814,00	625 767,00	0,03
RENAULT SA	Manufacture	EUR	55 000,00	1 914 000,00	0,10
REPUBLIC SERVICES INC	Eau/Déchets	USD	38 512,00	7 521 475,54	0,41
SAFRAN	Manufacture	EUR	18 000,00	5 401 800,00	0,29
SAILPOINT INC	IT/Communication	USD	92 986,00	1 747 345,43	0,10
SALESFORCE.COM	IT/Communication	USD	36 528,00	7 367 775,32	0,40
SANOFI	Manufacture	EUR	62 000,00	4 870 100,00	0,26
SAP SE	IT/Communication	EUR	43 000,00	9 799 700,00	0,53
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	35 000,00	8 316 000,00	0,45
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	30 000,00	6 876 000,00	0,37
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	25 000,00	1 150 500,00	0,06
SLB	Mines	USD	187 668,00	5 489 488,65	0,30
SMURFIT WESTROCK LIMITED	Manufacture	GBP	50 000,00	1 785 059,58	0,10
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	155 000,00	8 735 800,00	0,48
SODEXO	Tourisme	EUR	45 000,00	2 409 750,00	0,13
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	120 000,00	2 861 400,00	0,16
T-MOBILE US INC	IT/Communication	USD	6 590,00	1 342 565,28	0,07
TARGA RESOURCES	Transport	USD	57 541,00	8 204 612,03	0,45
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	60 000,00	2 404 800,00	0,13
TELEPERFORMANCE SE	Science/Technologie	EUR	25 000,00	1 583 500,00	0,09
TESLA INC	Manufacture	USD	39 814,00	15 069 006,03	0,82
TEXAS INSTRUMENTS	Manufacture	USD	12 623,00	1 973 807,48	0,11
THALES SA	Manufacture	EUR	9 000,00	2 399 400,00	0,13
THERMO FISHER SCIE	Manufacture	USD	19 494,00	8 046 791,39	0,44
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	85 000,00	4 397 050,00	0,24
UBER TECHNOLOGIES INC	IT/Communication	USD	28 759,00	2 397 888,71	0,13

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UCB SA	Manufacture	EUR	16 000,00	3 760 000,00	0,20
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	6 447 000,00	0,35
UNION PACIFIC CORP	Transport	USD	32 214,00	6 480 360,15	0,35
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	30 000,00	869 400,00	0,05
VERIZON COMMUNICATIONS INC	IT/Communication	USD	60 663,00	2 269 054,34	0,12
VERTIV HOLDING LLC	Manufacture	USD	45 651,00	5 861 199,88	0,32
VINCI SA	Construction	EUR	25 000,00	2 948 750,00	0,16
VISA INC-A	Finance/Assurance	USD	21 361,00	6 206 143,13	0,34
WALMART INC	Commerce	USD	97 373,00	8 540 647,98	0,46
WELLS FARGO & CO	Finance/Assurance	USD	67 462,00	4 812 480,71	0,26
WIENERBERGER	Manufacture	EUR	115 000,00	3 153 300,00	0,17
WORLDLINE	Finance/Assurance	EUR	183 683,00	505 128,25	0,03
XYLEM	Manufacture	USD	31 496,00	3 953 753,19	0,22
ZOETIS INC	Manufacture	USD	47 088,00	5 863 758,43	0,32
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				946 715 380,84	51,51
OPCVM				946 715 380,84	51,51
AMUNDI INDEX SOLU SICAV AM I MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI PBA	Finance/Assurance	EUR	45 343,00	28 162 537,30	1,53
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV - AMUNDI CORE MSCI EMRG MKT	Finance/Assurance	EUR	2 439 304,00	188 665 528,58	10,26
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV S AND P 500 SWAP	Finance/Assurance	EUR	1 487 135,00	166 970 312,83	9,08
EDMOND DE ROTHSCHILD FUND SICAV BIG DATA	Finance/Assurance	EUR	27 022,00	10 338 076,76	0,56
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	Finance/Assurance	EUR	42 394,00	3 118 078,70	0,17
ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	3 094 475,00	32 225 862,65	1,75
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	439 113,00	348 835 758,33	18,98
OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	Finance/Assurance	EUR	22 223,00	8 889 422,23	0,48
OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	4 353,00	104 789 333,70	5,70
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	27 944,00	9 365 431,60	0,51
OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	250,00	6 561 655,00	0,36

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OFI INVEST GRANDES MARQUES I	Finance/Assurance	EUR	11 732,00	38 793 383,16	2,11
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				1 815 060 029,29	98,75

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total				-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Futures				
S&P 500	-70	-	278 063,83	-20 072 872,34
Sous-Total Futures		-	278 063,83	-20 072 872,34
Total Actions		-	278 063,83	-20 072 872,34
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 815 060 029,29
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-278 063,83
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	278 063,83
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	28 887 587,59
Autres passifs (-)	-5 863 053,63
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	1 838 084 563,25